

**Avec Route Tranquille,
vous marquez des points.**

Vous assurez, vraiment !

Sécurisez
votre permis
de conduire

**Les +
Mutuelle**

- + **Prise en charge des franchises**
jusqu'à 1 000 € par an
- + **Stage de récupération de points**
- + **Assistance 24 h/24, 7 j/7**
- + **Bonus «Retour au domicile»**

Assurance Route Tranquille : préserver son budget et son permis

Un conducteur doit se mettre à l'abri des **petits aléas** : réparations, perte de points, impossibilité de prendre le volant... Pouvoir compter sur une **assistance fiable, c'est important**. Avec l'assurance Route Tranquille, roulez serein !

NOTRE GARANTIE pour toute personne titulaire d'un contrat automobile

| | |
|---|---|
| <p>Prise en charge de la franchise (dommages ou bris de glace)* de votre assurance automobile en cas d'accident dans la limite de 500 € par sinistre, jusqu'à 1 000 € par an</p> <p><i>* Montant restant à votre charge lors d'un sinistre indemnisé</i></p> | ✓ |
| <p>Financement d'un stage de récupération de points permettant de récupérer jusqu'à 4 points</p> | ✓ |
| <p>Assistance 24 h/24, 7 j/7 comprenant l'assistance constat amiable, étude des devis de réparations, télédiagnostic panne...</p> | ✓ |
| <p>Frais de rapatriement du conducteur et des passagers ainsi que du véhicule suite à un retrait immédiat du permis (1 fois par an et par bénéficiaire, limité à 100 €)</p> | ✓ |
| <p>Frais de retour au domicile lorsque l'assuré n'est pas en état de conduire (1 fois par an et par bénéficiaire, limité à 100 €)</p> | ✓ |

Nos + mutuelle :

**+ Tarif unique pour 2 véhicules
 et 2 permis de conduire**

Demandez votre devis

Renseignements et souscription

Souscription
 en un flash !



En agence : retrouvez la liste complète sur [mutuelle-entrenous.fr](https://www.mutuelle-entrenous.fr)



Par téléphone : 09 69 39 73 38



En ligne :
entrenous.souscription.mas-mutuelle.fr